

INFOLETTRE « POUR ANDRÉ GERNEZ »

N° 3 du lundi 9 février 2015. Rédigé par le **Docteur Jacques Lacaze** (courriel: jacques.lacaze@gmail.com)

En une phrase, le but d'APAG est de faire connaître l'ensemble des travaux d'André Gernez et d'agir pour que les pistes ouvertes, en particulier, celle du concept de **cellule génératrice** et la **théorie de la cinétique cellulaire** soient enrichies, développées, dans le but de permettre aux thérapeutes de disposer des applications pratiques. Ce qui implique que nous devons exiger des autorités scientifiques et politiques qu'elles fassent le travail qui leur incombe. Nous avons donc des actions à mener auprès des chercheurs, des thérapeutes, des responsables politiques pour qu'enfin ces travaux soient pris en compte. La prévention active du cancer est une de ces propositions. Bien entendu les autres voies ouvertes par André Gernez comme celle de la tolérance immunitaire, avec ses immenses applications, est tout aussi capitale.

Voici l'article 2 des statuts fixant avec précision l'objet :

L'association a pour but :

- de faire connaître, tant au public scientifique et médical, qu'aux usagers, et qu'aux décideurs, l'ensemble des écrits et propositions du Docteur Gernez ,**
- de soutenir activement toutes actions allant dans ce sens et compatibles avec les présents statuts,**
- de promouvoir les études et travaux qui poursuivront tant d'un point de vue théorique que pratique la voie inaugurée par le Docteur Gernez, et d'œuvrer à leur diffusion,**
- de promouvoir des travaux portant sur l'histoire de la médecine et sur l'épistémologie ayant pour but de situer l'œuvre de Gernez dans cette histoire,**
- d'œuvrer à la création d'un Institut International André Gernez, qui pourrait être le lieu principal de réalisation et de diffusion de ces travaux.**

Le cancer est depuis la fin de la première guerre mondiale un problème de santé publique majeur. La lutte engagée contre lui va modifier en profondeur l'organisation de la médecine en France. C'est donc dans ce contexte qu'André Gernez a commencé à réfléchir et à chercher des solutions en intégrant un des plus grands centres de recherche français: la Fondation Curie de Paris. Ses recherches vont aboutir sur le principe de prévention active du cancer, puis du traitement, ceci au début des années 70. Des propositions concrètes seront élaborées sur ces bases. Une première expérience pour faire connaître ses travaux, verra le jour avec en particulier les « Comités anti cancer », puis « Campagne 73 » de la Vie Claires et enfin « le comité pour la prévention du cancer et de l'athéromatose ».

Malheureusement, ce que nous avons appris de ces expériences - qui s'étaient déroulées dans des conditions très différentes d'aujourd'hui - n'a pas été exploité correctement. Rappelons qu'en 1971-73 les propositions d'André Gernez avaient fait, comme on dit aujourd'hui, un buzz. Les médias de l'époque presse, télé régionale (Nord) et nationale s'en étaient fait l'écho : autant les médias généralistes que médicales. Puis le lobby du cancer avait réussi à étouffer l'affaire. Les actions publiques vont fortement diminuer au début des années 80.

Durant plus de 25 ans, André Gernez et son équipe, dont j'étais avec Pierre Delahousse, ont continué à développer les différentes pistes ouvertes et créer de nouvelles pistes. Nous nous réunissions dans la grande maison de Faumont d'André Gernez. Il écoutait les critiques, les avis, les suggestions puis tirait les conclusions du débat, par écrit de son écriture très fine et précise. Des éléments de ces débats seront mis en ligne sur le site 2iag.org en particulier. Il y avait aussi des rencontres dans son bureau : une planche sur deux tréteaux ! Avec la photocopieuse à porté de main.

APAG, qui a démarré officiellement en juin 2010 dans le sillage de la publication des deux DVD de Jean-Yves Bilien, a centré son action sur la prévention active du cancer. Et ceci à partir de la brochure

que j'ai rédigé avec mon vieil ami et complice, le Docteur Jean-Claude Meuriot, médecin général honoraire de santé publique. Lui aussi, à sa façon, dès 71 soutenait les travaux d'André Gernez.

Je dois noter 3 séries de faits :

1) Dès le début, en 71 nous nous sommes heurtés à l'action hypocrite du lobby des oncologues ainsi que des pouvoirs public. L'interdiction totalement arbitraire de l'hydrate de chloral en est le symbole. André Gernez comme Pierre Delahousse et moi, souhaitions que cette prévention soit faite par des médecins. C'était envisageable à l'époque. Quand « le comité pour la prévention du cancer et de l'athéromatose » a été lancé, environ 2000 médecins s'étaient montrés intéressés. Une violente campagne de l'ordre des médecins et des pouvoirs publics avait mis fin à cette possibilité. Aujourd'hui, les nouvelles formes d'organisation de la médecine générale ont bouleversé la donne. Le nombre de ces médecins diminue, et des mesures de contrôle draconiennes sont effectives avec l'institution du médecin référent par lequel il faut passer et l'immense travail administratif que cela nécessite. Travail qui soit dit en passant transféré de l'administration (celle de la sécu principalement) vers chaque médecin ...

2) Vous avez sans doute remarqué que la première partie de la brochure de l'APAG que j'ai rédigée, est consacrée à la santé publique. L'explication est très simple, proposer une prévention du cancer relève de la santé publique qui est du ressort de l'autorité publique, c'est-à-dire du gouvernement. Il y a une différence fondamentale entre l'organisation d'une campagne de prévention et l'action d'une association d'usagers sans moyen.

Au risque de choquer, la promotion par APAG de la PA, a pour but premier de faire connaître la possibilité d'organiser à l'échelle d'un pays la prévention du cancer, ainsi bien sûr que les travaux et propositions d'André Gernez.

3) Les propositions de prévention – nous ne l'avons jamais caché – reposent sur un raisonnement théorique :

- Compte tenu de la cinétique cellulaire, une cure annuelle est nécessaire et suffisante, mais ne garantit pas à 100%. J'y reviendrais.
- L'action des antimitotiques est proportionnelle au nombre de cellules cancéreuses. Ils peuvent être administrés à faible dose quand la cible est une faible masse de ces cellules.
- Le rôle du jeûne et la complémentation en vitamines et sels minéraux, est très largement prouvée par de nombreux travaux.

Mais à part une expérimentation sur le rat menée par le Docteur Jean-Claude Gak, jamais publiée, sur pression de la Direction Générale de la Santé, (et même niée aujourd'hui par Mr Gak !), il n'y a pas de travaux sur animal disponible. Les preuves sont certes indirectes, mais selon moi très probantes. C'est d'ailleurs pourquoi un essai clinique devrait pouvoir aujourd'hui être réalisé. Ceci qui devrait être une revendication citoyenne centrale au cœur de l'action d'APAG à mettre en œuvre d'une façon urgente.

Note : les travaux de nombreuses équipes de recherche et qui se multiplient ces dernières années sur le rôle thérapeutique du jeûne et du régime céto-gène, ouvrent de nouvelles perspectives en matière de prévention du cancer et des maladies neuro-dégénératives.

La situation ainsi créée, en ce début d'année 2015, à partir d'une part des films de Jean-Yves Bilien qui ont relancé l'intérêt pour les propositions d'André Gernez et d'autre part d'APAG, nous oblige à bien réfléchir pour la suite. C'est le but essentiel de ces infolettres. Je pense absolument nécessaire que chacun donne son avis : il y a beaucoup plus d'idées dans de nombreuses têtes que dans une : tout le monde n'a pas le génie d'André Gernez ! Nous devons voir large. Pour moi, il est clair qu'il faut combiner plusieurs pistes d'action.

Si nous atteignons par la mobilisation une masse critique, on ne peut pas exclure la possibilité de prendre nous même en main un essai clinique qui bien sur durerait sur plusieurs années.

Je termine cette 3ème infolettre, en disant très clairement :

**POUR CE COMBAT QUI EST AUSSI UN COMBAT POUR L'AVENIR DE L'HUMANITE,
LE CONCOURS, LA PARTICIPATION DE TOUS EST NECESSAIRE.**

Surmonter les divergences qui sont apparues à l'APAG, réfléchir aux problèmes posés par la vie est la condition de cette participation de tous. Nul ne doit être exclu. Les deux « historiques » que nous sommes Pierre Delahousse et moi avons la tâche de transmettre le flambeau. Nous l'avons jusqu'ici toujours remplie. Pour un certain temps encore rien ne pourra se faire sans nous et à plus forte raison contre nous. Ce temps est celui de la relève au niveau des scientifiques et des activistes. Déjà des pistes prometteuses se dessinent, ainsi que des convergences que nous ne soupçonnions pas il y a encore deux ans.